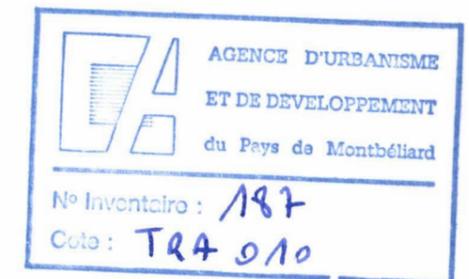


Convention d'étude pour la mise en valeur de l'entrée
Sud du DUPM
entre l'échangeur d'Arbouans et l'entrée d'Audincourt
- CD 126-

PRÉAMBULE :

L'échangeur d'Arbouans constitue aujourd'hui l'accès Sud vers le DUPM en venant de Besançon par l'Autoroute. Cet échangeur permet en outre de relier directement l'ensemble des communes du Sud du DUPM via Audincourt.

Cet accès, porteur de l'image de marque du DUPM, nécessite une amélioration très forte sur le plan paysager et demande également une réflexion quant aux implantations qui peuvent s'y fixer. En outre la RD 126, dessert jusqu'à l'entrée d'Audincourt un ensemble de services importants dont le DUPM a directement la responsabilité, et qui constituent également son image de marque.



7 NOV. 1994

L'AIRE D'ÉTUDE

LA POSITION AU SEIN DU DUPM

LA VISION D'ENSEMBLE

LES FONCTIONS PRINCIPALES

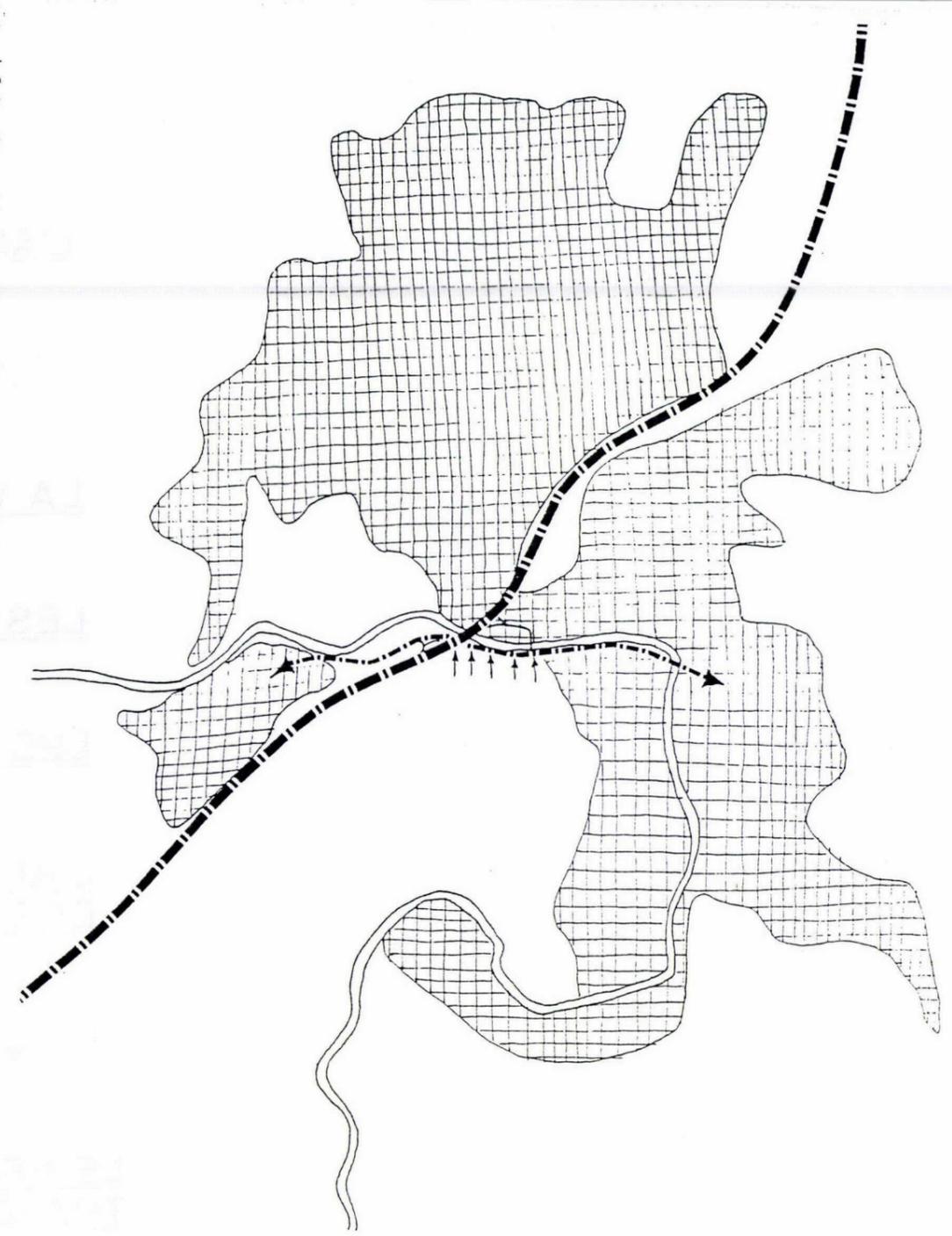
LES GRANDES SÉQUENCES DU TRAJET

L'ANALYSE DESCRIPTIVE DES PAYSAGES ET
DES LIEUX TRAVERSÉS

LA SYNTHÈSE

LE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT GLOBAL DU
TRAJET

LES DIFFÉRENTS SCÉNARIOS DE PROJETS ET
D'AMÉNAGEMENT



AIRE D'ÉTUDE

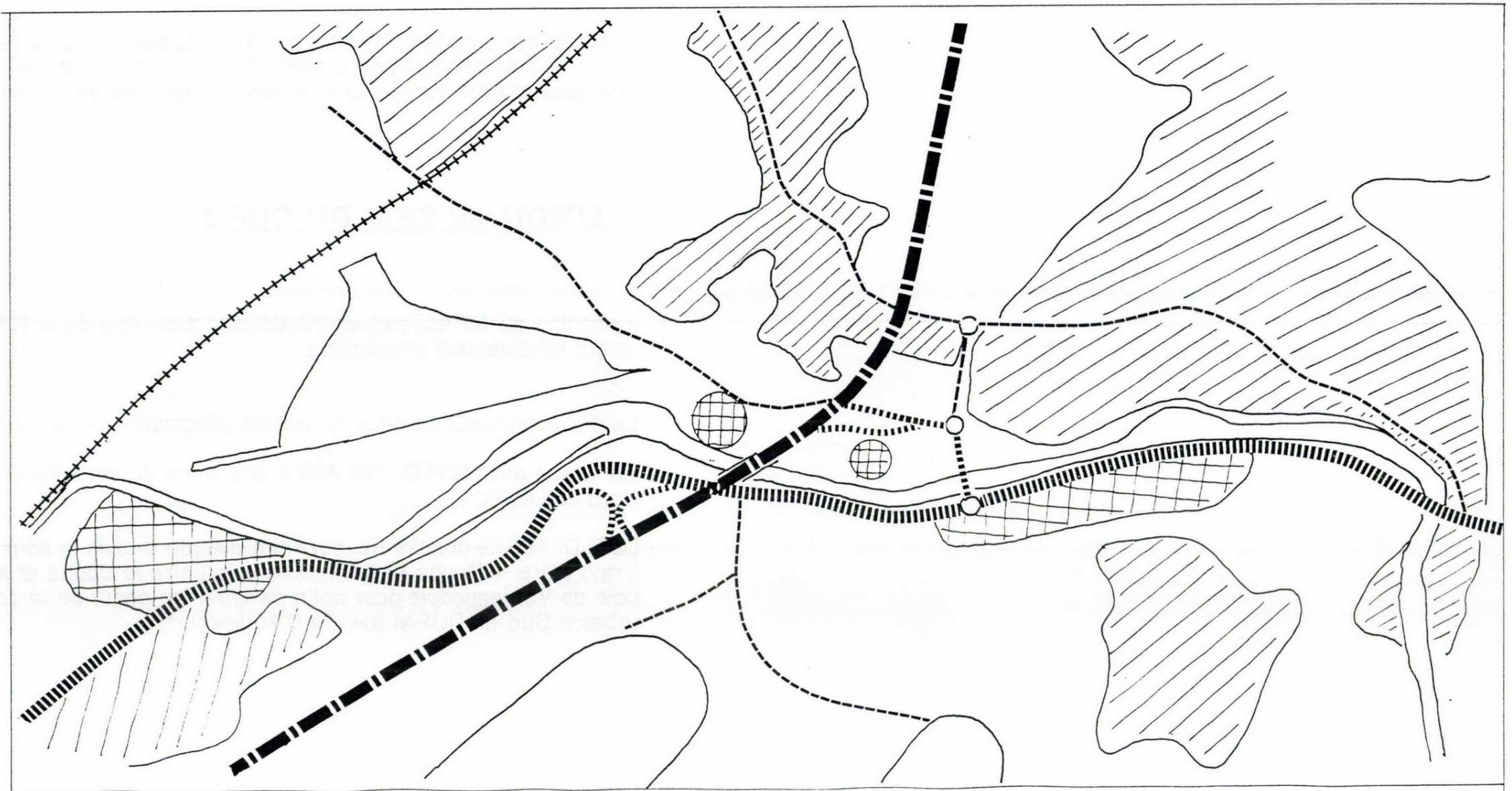
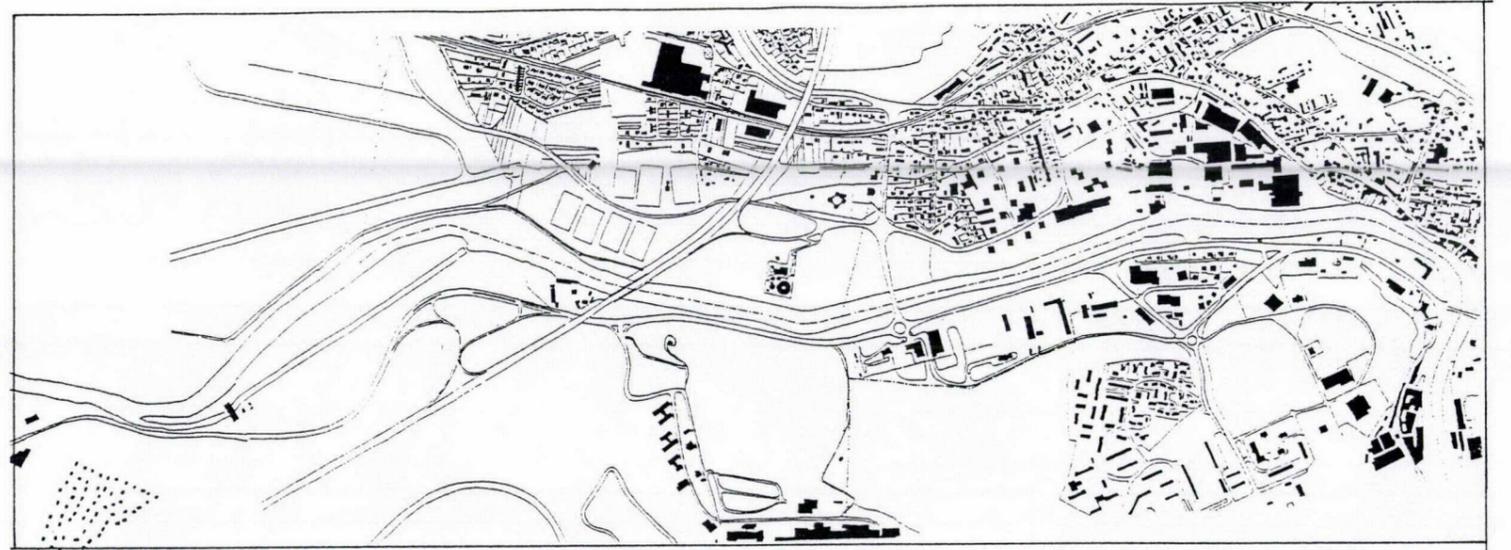
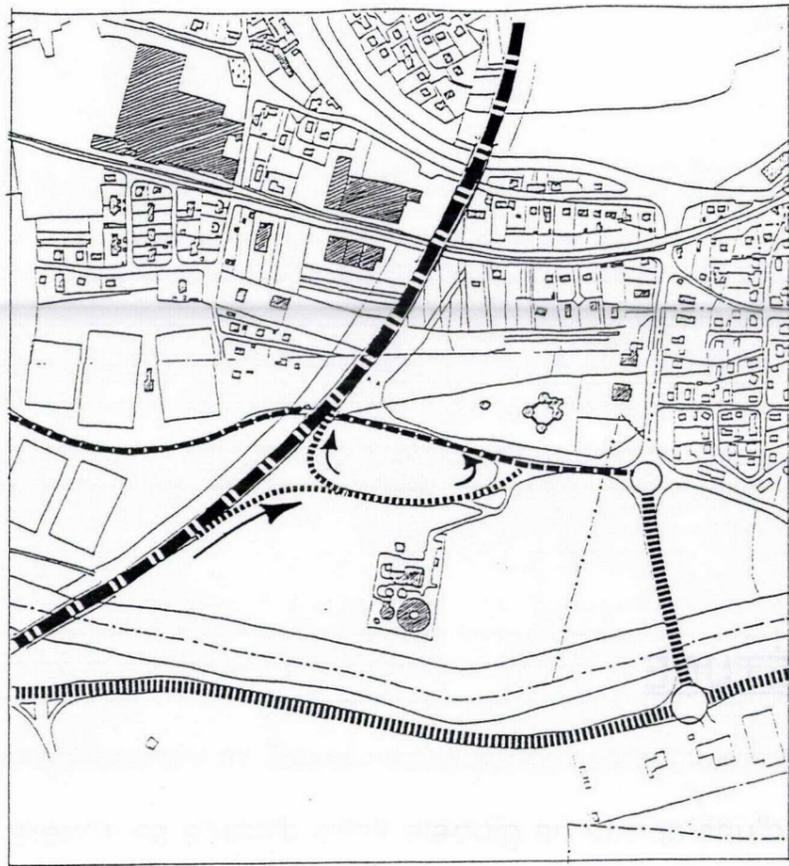
Par soucis d'une approche globale l'aire d'étude se situera :

Depuis la zone de la Cray sise sur Voujeaucourt jusqu'à l'entrée au centre d'Audincourt par le pont Pasteur comprenant le 1/2 échangeur d'Arbouans ainsi que ses espaces de proximité.

POSITION AU SEIN DU DUPM

La position du 1/2 échangeur d'Arbouans ainsi que de la R.D. 126 s'avère relativement stratégique :

- Le 1/2 échangeur se situe au centre géographique du DUPM.
- Sa liaison avec la R.D. 126 définit une limite du territoire urbanisé Nord du DUPM
- La R.D. 126 se positionne (sur l'aire d'étude depuis la zone de la Cray) entre le Doubs et l'autoroute puis entre le Doubs et le bois de Voujeaucourt pour enfin pénétrer au coeur de la zone urbaine Sud du DUPM (centre d'Audincourt).



VISION D'ENSEMBLE - CONFIGURATION

L'ENVIRONNEMENT DU 1/2 ÉCHANGEUR D'ARBOUANS ET DE SA LIAISON AVEC LA R.D. 126

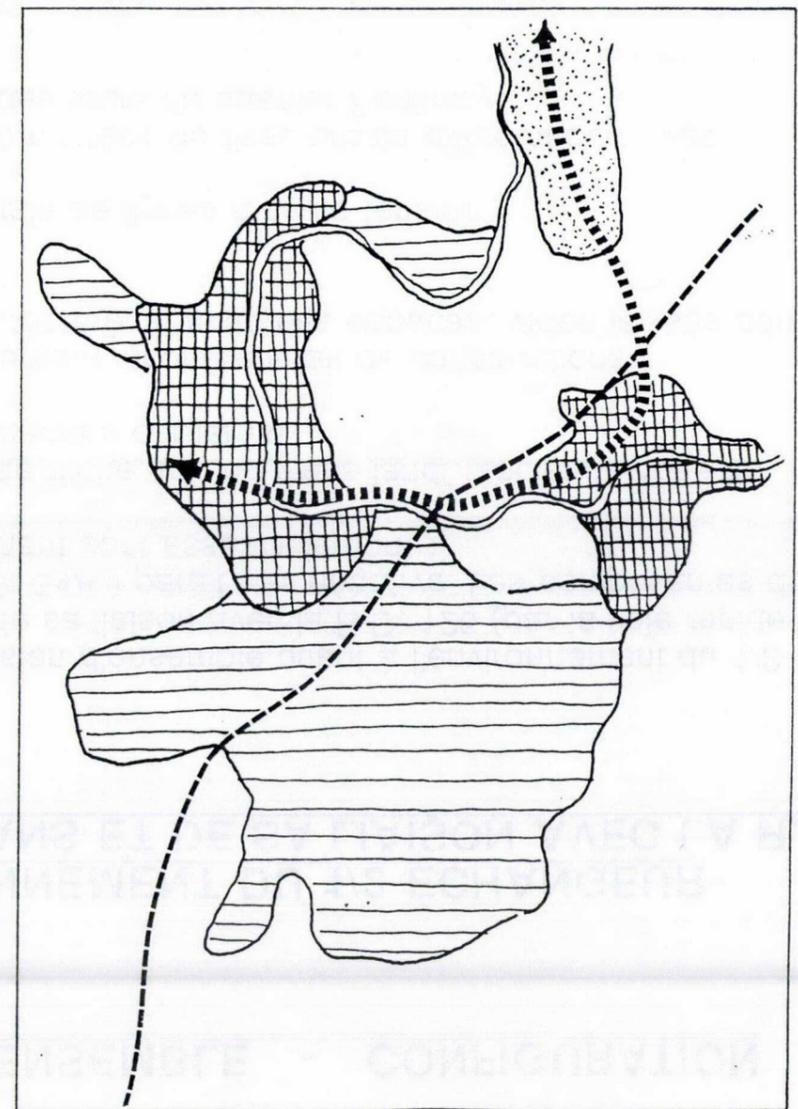
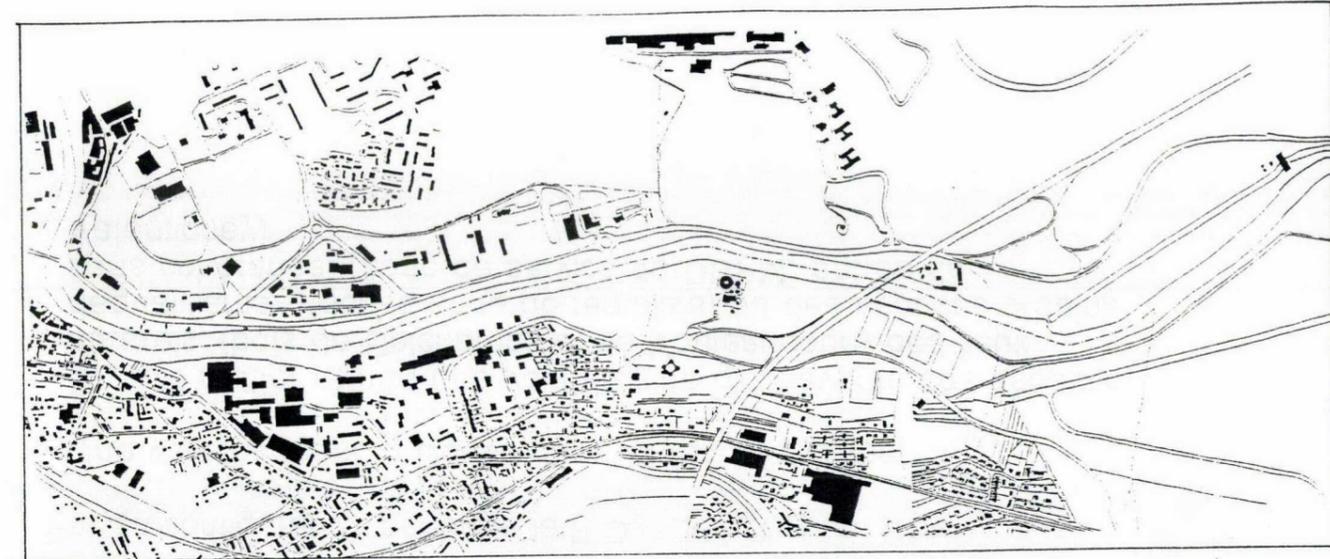
La première vision d'ensemble quant à l'environnement du 1/2 échangeur et de sa liaison avec la R.D. 126 (par la voie rapide puis par la R.D. 34A) paraît très négative. Les composantes de cet environnement sont essentiellement :

- Un paysage de friche, un "no mans land".(ancienne zone de remblais, anciennes carrières)
- Un contexte urbain incohérent fait de constructions isolées, désordonnées, avec des espaces vides laissés pour compte
- La vision brutale de lignes à haute tension
- Les marges émietées du tissu urbain d'Audincourt avec l'émergence des tours du quartier Perlinsky

LA R.D. 126

Par sa configuration générale la R.D. 126 est avant tout:

- Une voie longeant le Doubs dans un fond de vallée.
- Un axe routier et non une voie urbaine qui traverse des espaces naturels, (bois de Belchamps et de Voujeaucourt) des lieux déqualifiants (friches zone de remblais) ou des espaces urbains sans cohérence. (zone de service du DUPM, entrée de Valentigney)



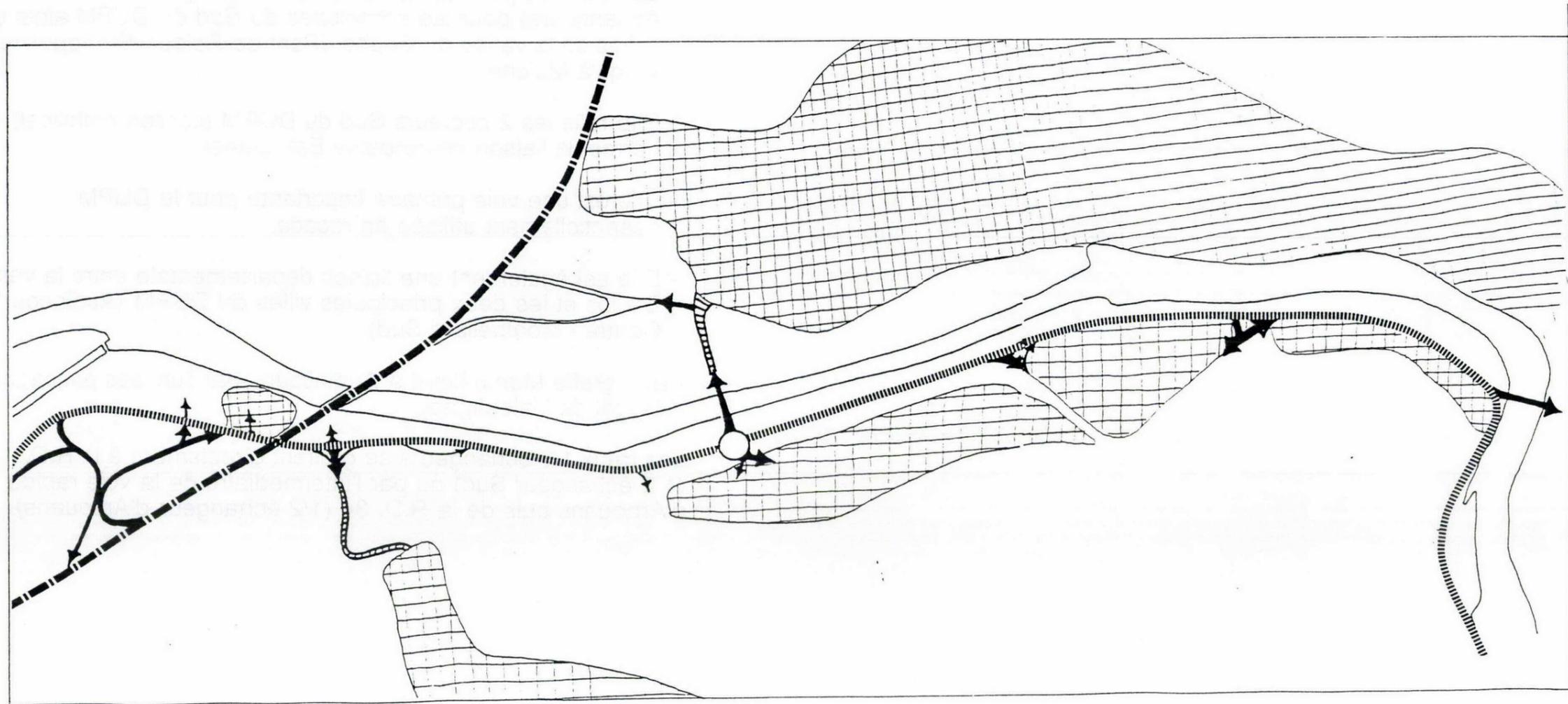
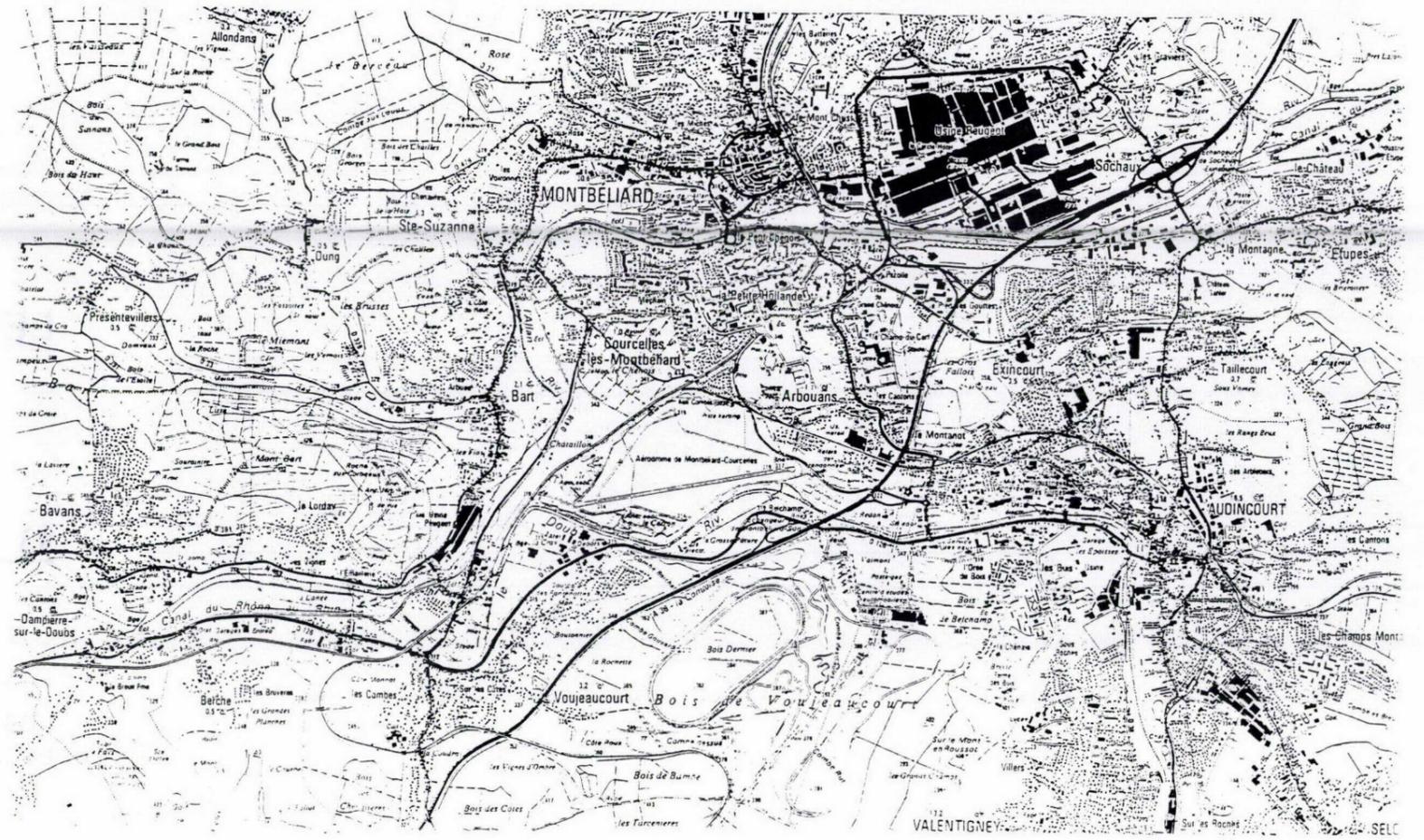
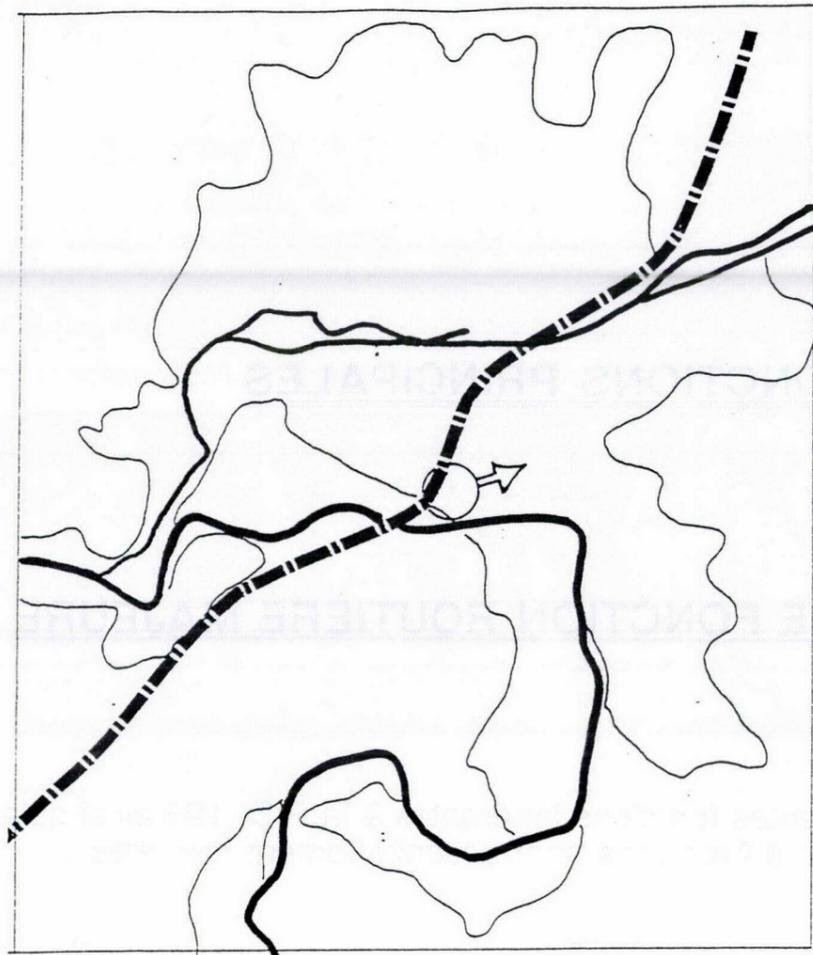
LES FONCTIONS PRINCIPALES

1) UNE FONCTION ROUTIÈRE MAJEURE

Les différentes fonctions inhérentes à la R.D. 126 ainsi qu'au 1/2 échangeur d'Arbouans sont essentiellement routières :

- La R.D. 126 permet l'accès à l'autoroute (par les deux 1/2 échangeurs) pour les communes du Sud du DUPM ainsi que celles de la vallée du Doubs (Pont de Roide, St Hippolyte jusqu'à Maiche)
- Elle relie les 2 secteurs Sud du DUPM (cordon ombilical) et permet la liaison interurbaine Est- Ouest.
- Elle est une voie primaire importante pour le DUPM essentiellement utilisée en rocade.
- Elle est également une liaison départementale entre la vallée du Doubs et les deux principales villes du DUPM (Audincourt Centre - Montbéliard Sud).
- Elle greffe Montbéliard à Audincourt par l'un des passages délicat de Valentigney

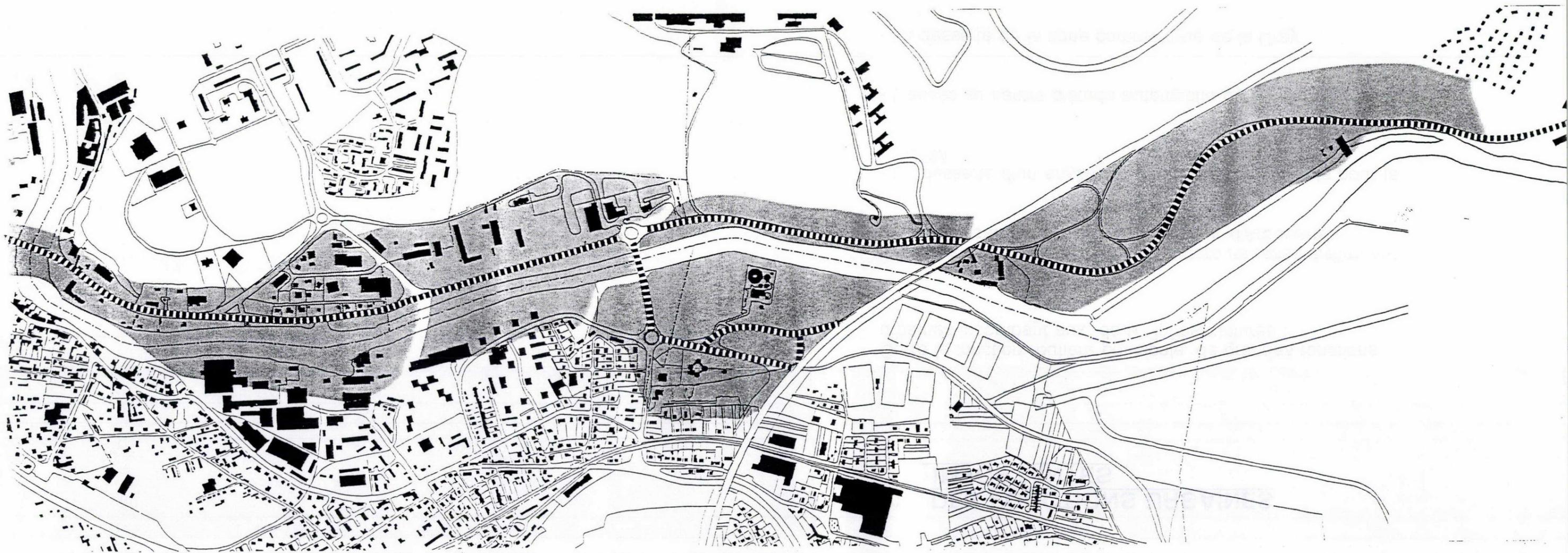
Les deux 1/2 échangeurs se greffent directement à la R.D. 126 (1/2 échangeur Sud) ou par l'intermédiaire de la voie rapide d'Arbouans puis de la R.D. 34 (1/2 échangeur d'Arbouans).



2) DES FONCTIONS URBAINES IMPORTANTES

Outre la fonction routière principale, de grandes fonctions urbaines incombent aux deux infrastructures :

- L'entrée Sud du DUPM depuis l'autoroute (essentiellement depuis Besançon via le 1/2 échangeur d'Arbouans).
- La desserte d'un ensemble de services importants pour le DUPM
- L'accès au centre d'étude automobile de Belchamps
- La desserte de la zone commerciale de la Cray
- Une entrée de Valentigney et l'accès noble au centre d'Audincourt



LES GRANDES SÉQUENCES DU PARCOURS

Le parcours d'étude se décompose aisément en 5 grandes séquences :

Entre la zone de la Cray et le pont de l'autoroute.

Le passage de la R.D. 126 entre le Doubs et l'autoroute permet l'accès à celui-ci par le 1/2 échangeur Sud dans un paysage de friche et de fonds boisés

Entre le pont de l'autoroute et le giratoire se reliant au C.D. 34. A

Le parcours de la R.D. 126 se déroule au pied des coteaux et de la falaise du bois de Voujeaucourt

Entre le précédent giratoire et le 1/2 échangeur d'Arbouans

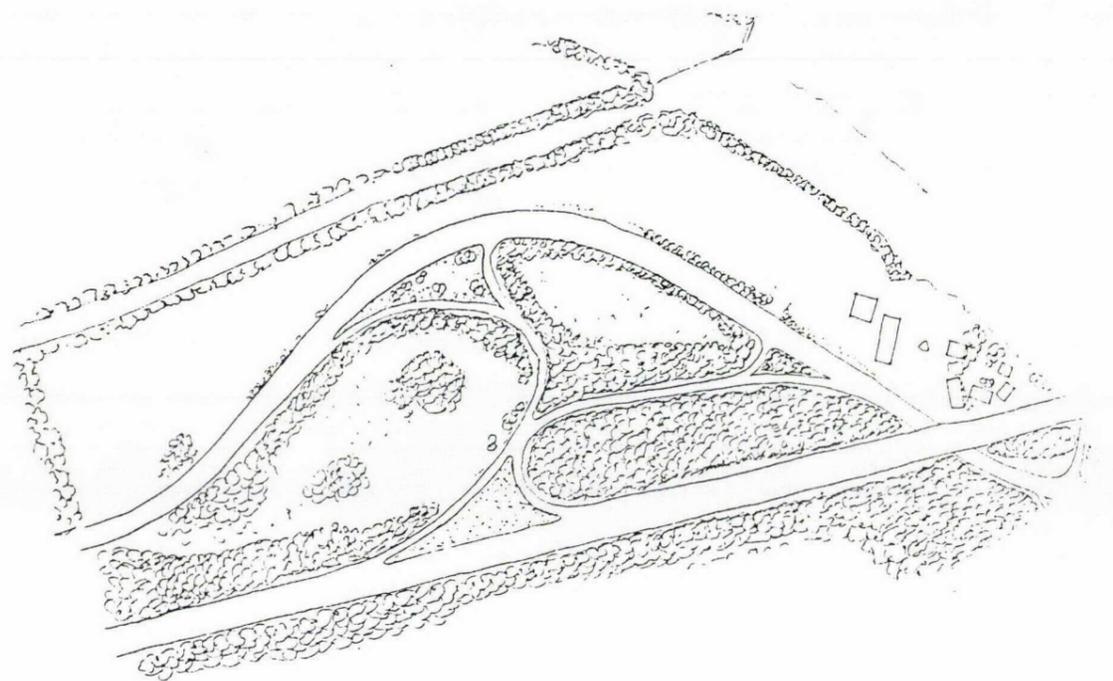
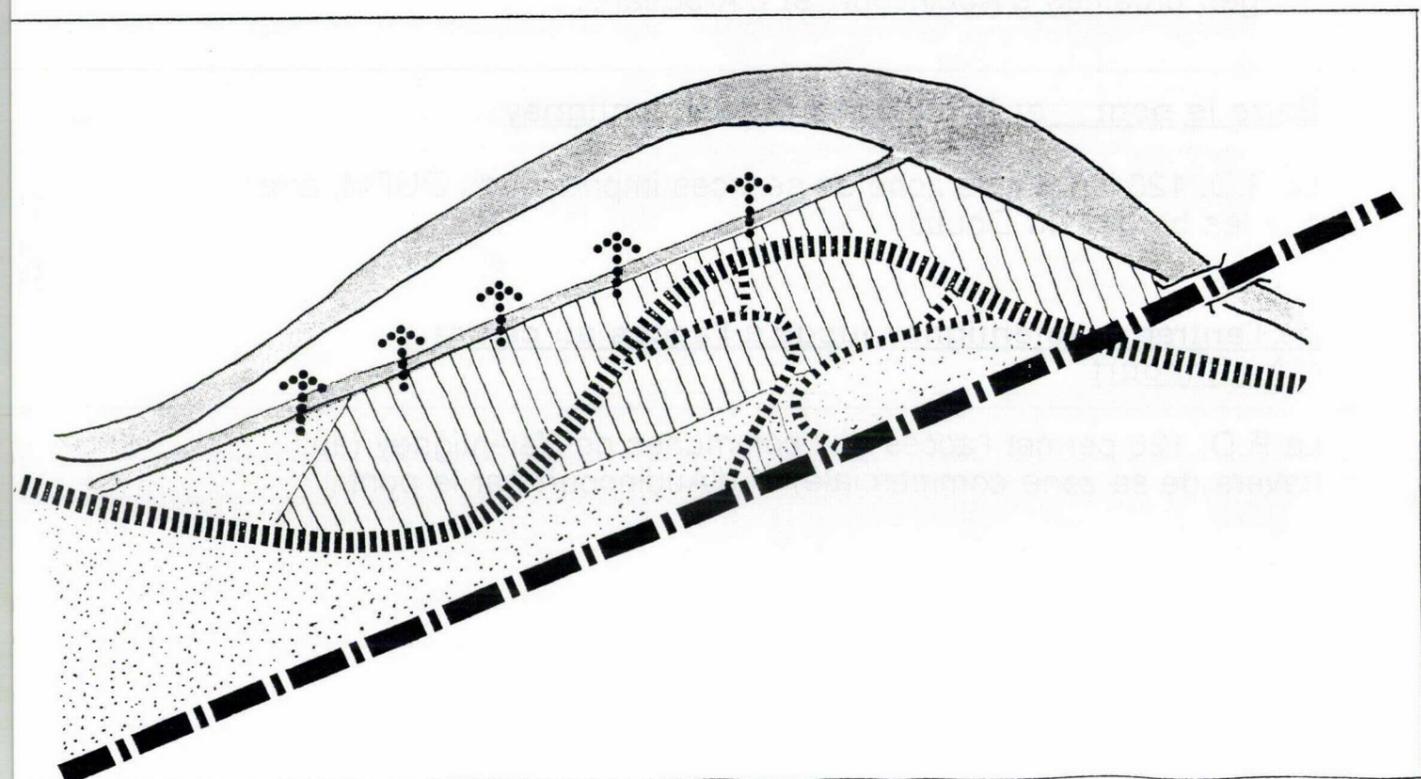
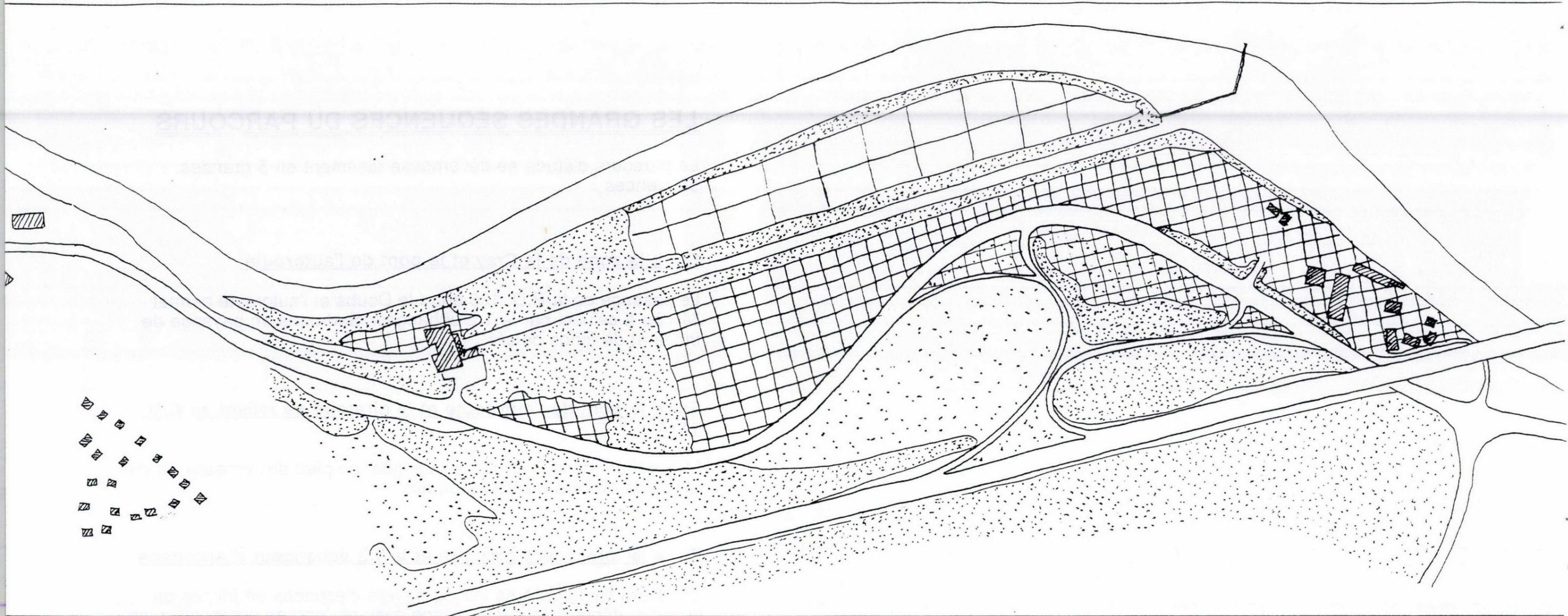
L'accès à l'autoroute se fait au travers d'espaces en friches ou de lieux déqualifiés par le mitage avec en fond de perspective les marges urbaines d'Audincourt et d'Arbouans.

Entre le pont et l'entrée Nord de Valentigney

La R.D. 126 longe une zone de services important du DUPM, ainsi que les berges du Doubs

De l'entrée à Valentigney jusqu'à l'accès au centre d'Audincourt

La R.D. 126 permet l'accès aux communes de Valentigney (au travers de sa zone commerciale) et d'Audincourt par le pont...



L'ANALYSE DESCRIPTIVE DES PAYSAGES ET DES LIEUX TRAVERSES

La présente étude s'attachera à définir, puis à décrire les différents paysages ou lieux traversés par la R.D. 126 et par le 1/2 échangeur d'Arbouans.

Par soucis de commodité, l'analyse s'effectuera en suivant les différentes séquences précédemment évoquées.

Il s'agit donc de les "décortiquer" pour mieux les décrire :

1) DE LA ZONE DE LA CRAY AU PONT DE L'AUTOROUTE

* Au sortir de la zone de Cray

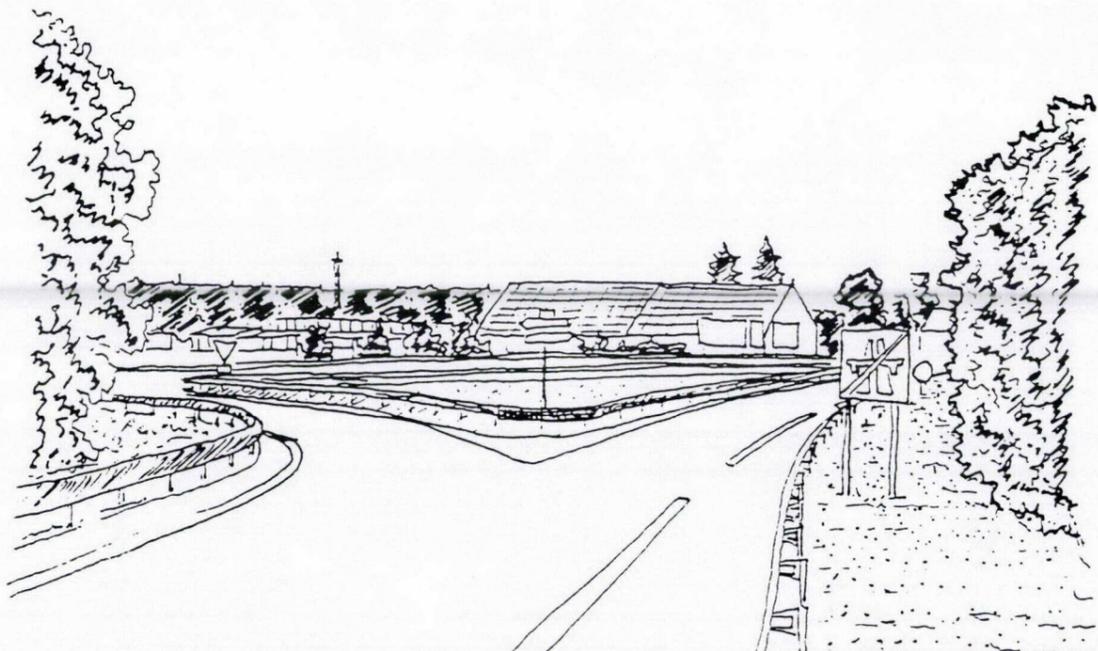
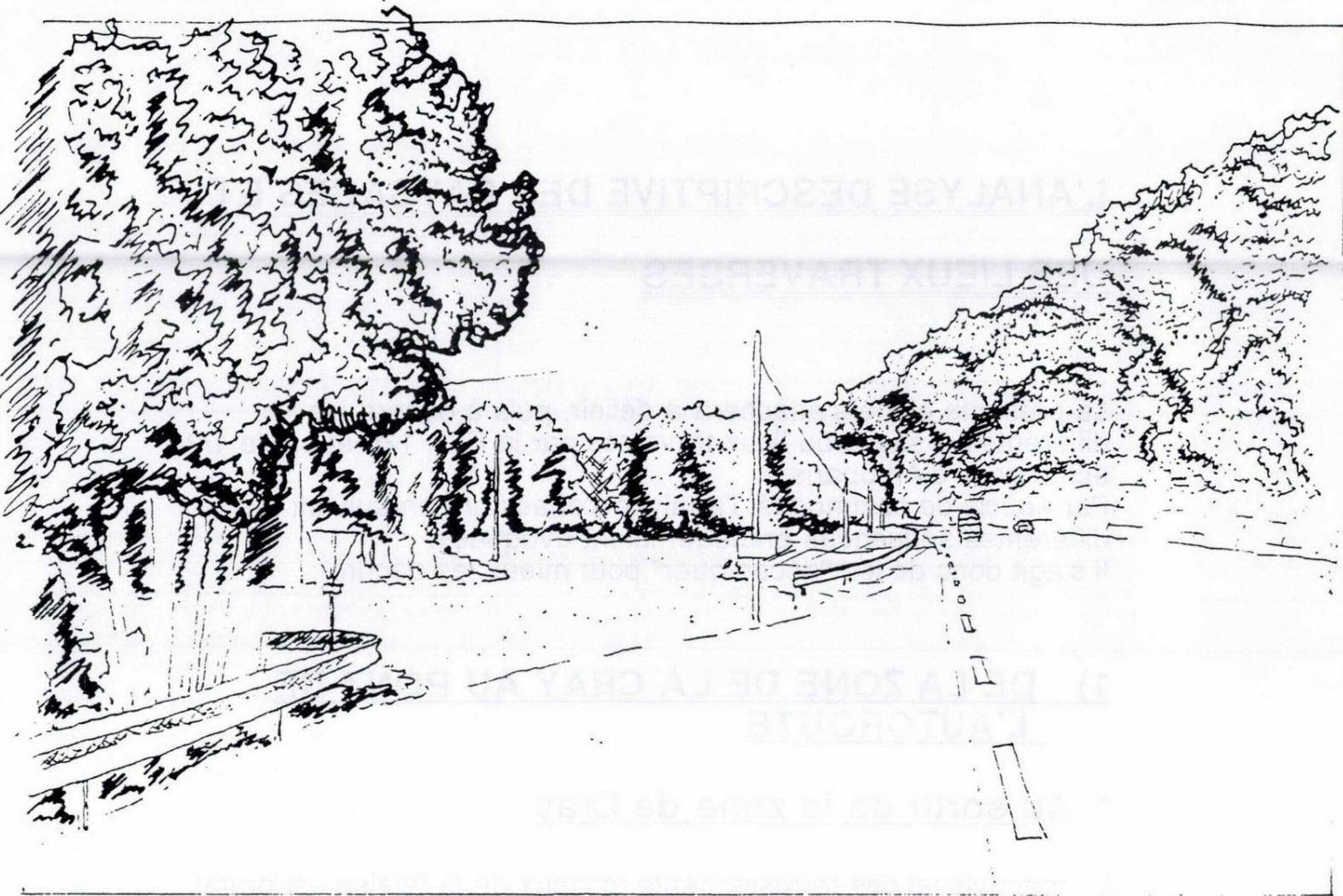
L'impact visuel des terrassements rocheux de la falaise est brutal. Les paysages y sont de ce fait dépouillés, dénaturés. L'effet est néanmoins atténué par quelques franges boisées au bord du Doubs.

* Les espaces à proximité de l'usine électrique

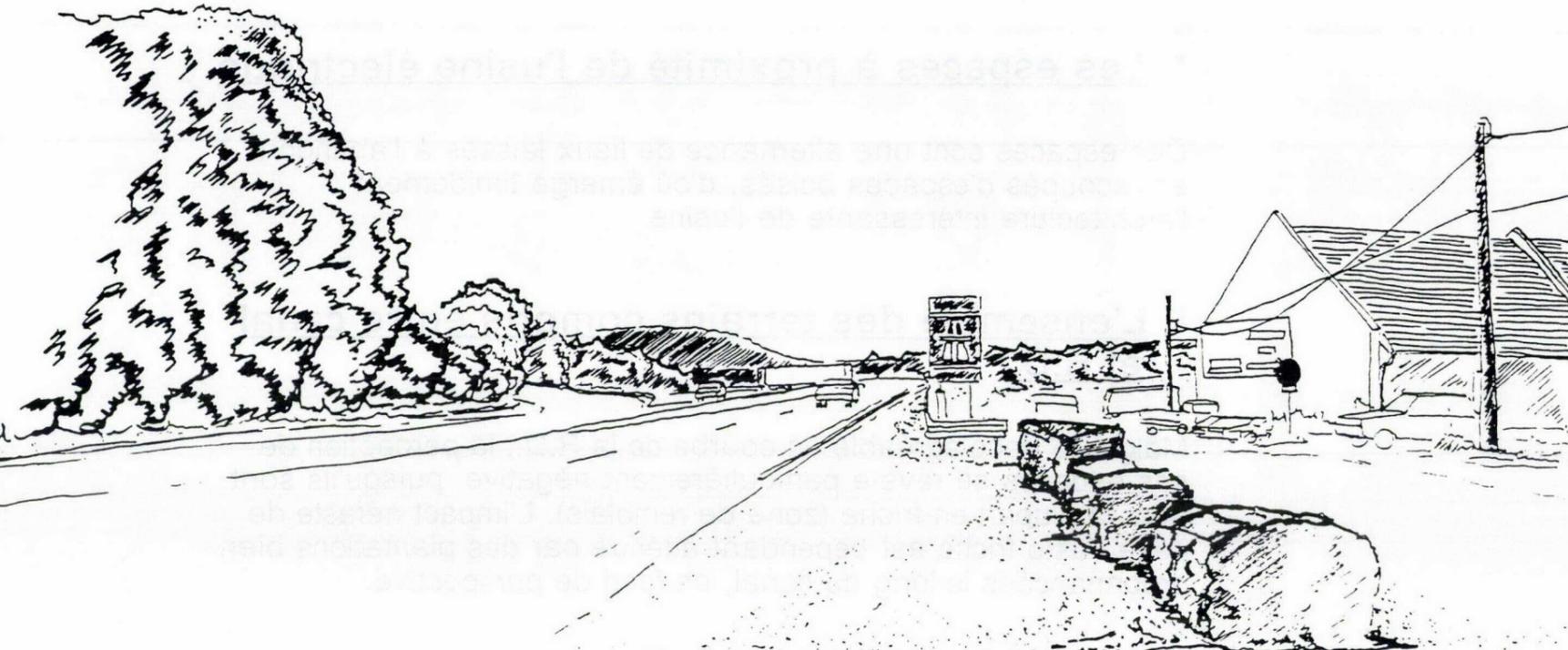
Ces espaces sont une alternance de lieux laissés à l'abandon entrecoupés d'espaces boisés, d'où émerge timidement l'architecture intéressante de l'usine.

* L'ensemble des terrains compris entre canal et R.D.

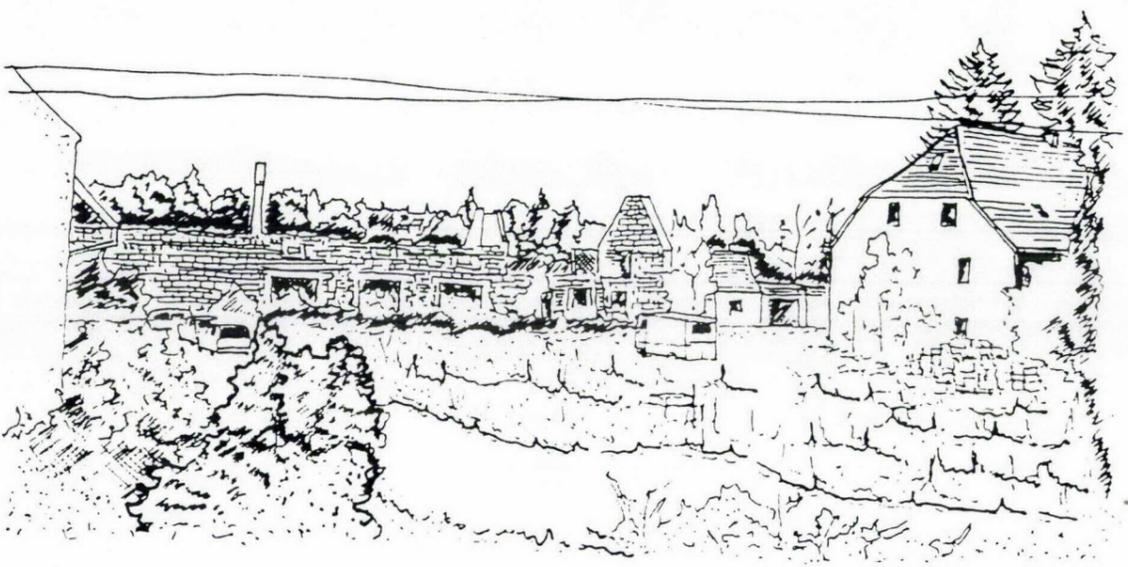
Malgré le tracé agréable en courbe de la R.D., la perception de ces espaces se révèle particulièrement négative, puisqu'ils sont pour la plupart en friche (zone de remblais). L'impact néfaste de cette vaste friche est cependant atténué par des plantations bien ordonnancées le long du canal, en fond de perspective.



2



3



* **Les espaces qui contiennent le 1/2 échangeur**

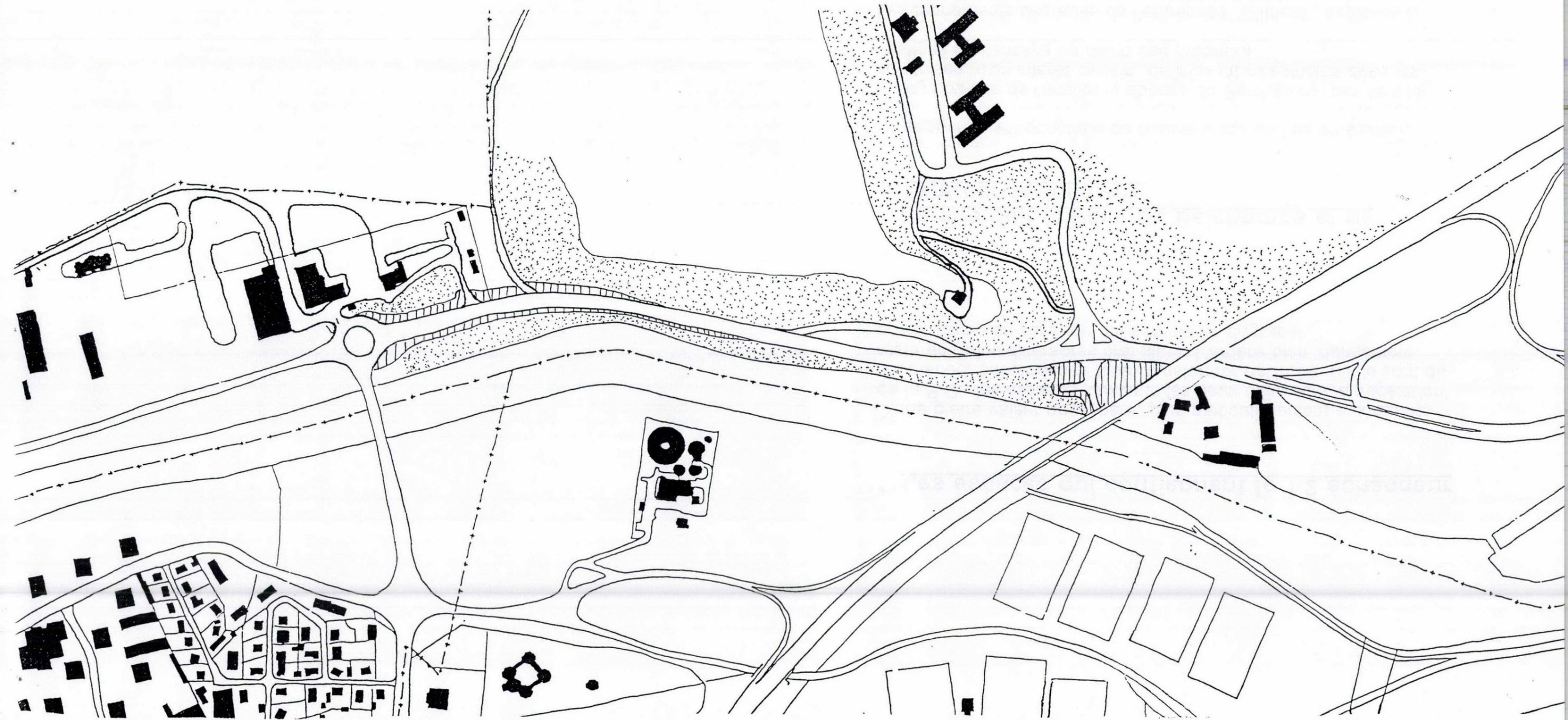
D'une piètre valeur paysagère, plus particulièrement aux abords de la R.D., les espaces jouxtants les deux diffuseurs, à végétation spontanée, ont tendance à se transformer en friche. (ils le sont du reste entre les différentes bretelles). L'arrière plan, densément boisé, sauve ce paysage qui semble se dégrader.

* **Le site de l'Abbaye de Belchamps et de l'entreprise "climent"**

La séquence est ponctuée de nouveau par un lieu en friche.

Il s'agit du site de l'ancienne abbaye de Belchamps. Les fermes comtoises, d'un intérêt certain, définissent néanmoins avec les vestiges de l'abbaye un micro lieu prégnant.

Les tenements dégradés de l'entreprise "Climent", exploités à des fins de stockage, sont perceptibles dans le sens inverse du trajet, d'où l'on peut apprécier du reste la colline du Mont Bart en arrière plan.



* **Les espaces qui contiennent le 1/2 échangeur**

D'une piètre valeur paysagère, plus particulièrement aux abords de la R.D., les espaces jouxtants les deux diffuseurs, à végétation spontanée, ont tendance à se transformer en friche. (ils le sont du reste entre les différentes bretelles). L'arrière plan, densément boisé, sauve ce paysage qui semble se dégrader.

* **Le site de l'Abbaye de Belchamps et de l'entreprise "climent"**

La séquence est ponctuée de nouveau par un lieu en friche.

Il s'agit du site de l'ancienne abbaye de Belchamps. Les fermes comtoises, d'un intérêt certain, définissent néanmoins avec les vestiges de l'abbaye un micro lieu prégnant.

Les tenements dégradés de l'entreprise "Climent", exploités à des fins de stockage, sont perceptibles dans le sens inverse du trajet, d'où l'on peut apprécier du reste la colline du Mont Bart en arrière plan.

2) DU PONT DE L'AUTOROUTE AU CARREFOUR D'ENTRÉE A AUDINCOURT

* L'entrée au Centre de Belchamps

Après le franchissement dévalorisant du pont de l'autoroute, l'accès au centre d'étude s'avère difficilement lisible. Perçu comme un noeud routier et non comme un accès privilégié, l'entrée au centre d'étude se situe en face d'un lieu de stockage de bois ceinturé lui-même par quelques arbres.

* Le tronçon arboré de la R.D.

Le parcours de la R.D. se déroule dans un "couloir vert", au pied des coteaux puis de la falaise du bois de Voujeaucourt.

La présence d'espaces boisés de part et d'autre de la voie réduit le champ visuel et occulte les visions possibles sur le Doubs.

Le tronçon de voie intègre une aire de repos aménagée. Les bas côtés de la voie sont en parti dégradés.

* Les abords du giratoire d'accès à Audincourt

Inégalement traité sur ses abords, le giratoire permet l'un des accès à la zone de service (accès résiduel). Un déboisement récent a permis une échappée visuelle louable sur le Doubs.



3) LES ESPACES CÔTOYANT LE 1/2 ÉCHANGEUR D'ARBOUANS

*** La friche entre la R.D. 34 A et la station d'épuration**

Ce vaste espace laissé pour compte sert de zone de remblais (travaux de construction de l'autoroute et de la station d'épuration).

Sa présence forte dans le paysage déqualifie l'entrée Sud du DUPM par l'autoroute.

*** Les espaces contenant le 1/2 échangeur**

A l'instar du 1/2 échangeur Sud, ces espaces - dont la végétation spontanée n'est plus du tout maîtrisée - tendent à se transformer en friche.

*** Les diverses constructions isolées**

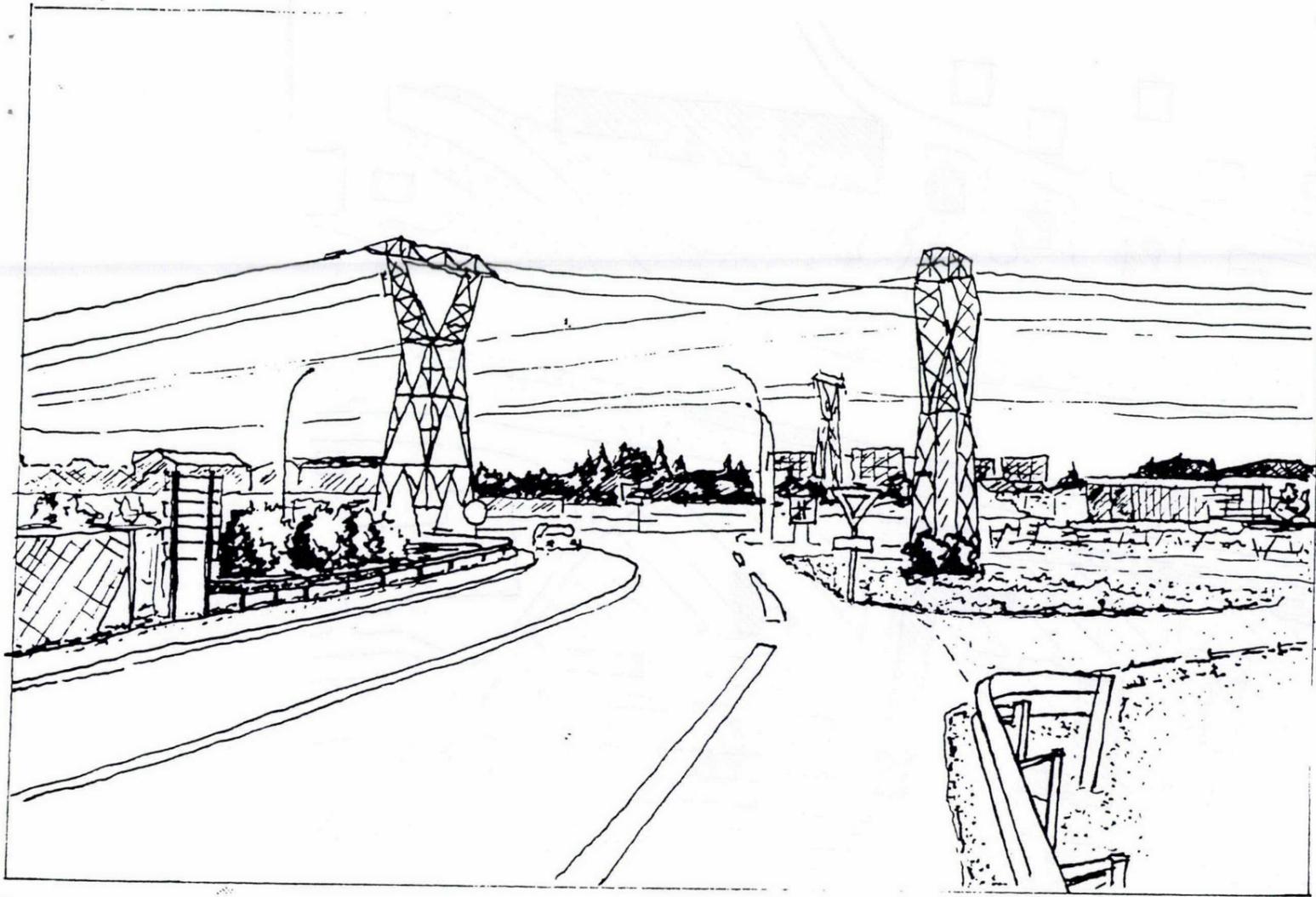
Posées dans les espaces peu qualifiant décrits précédemment ou aux marges des tissus des communes d'Arbouans et d'Audincourt, ces constructions isolées sont :

- La station d'épuration "Le Redon" sise sur Arbouans,
- Un complexe hôtelier avec ses chambres séparées,
- Un bureau d'étude nouvellement construit.

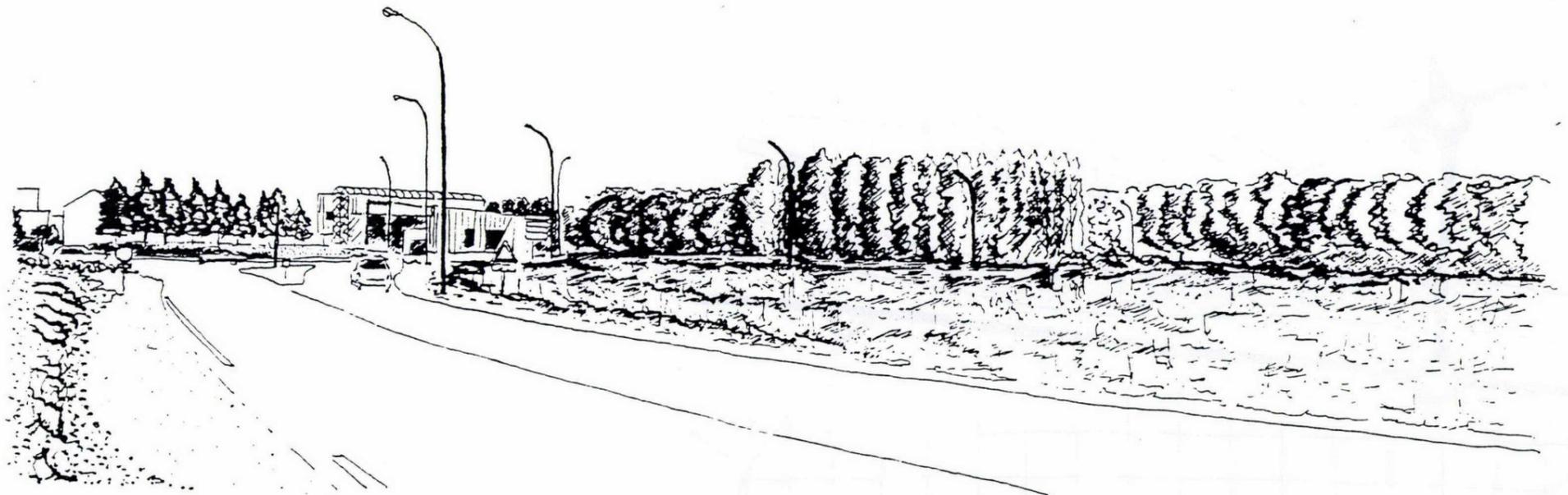
*** La vision d'entrée au DUPM depuis la bretelle d'autoroute**

La prédominance des lignes à haute tension au milieu de vastes friches demeure la composante essentielle de cette entrée Sud.

Le paysage urbain assez dévalorisant sur les franges d'Audincourt et d'Arbouans, d'où émergent brutalement les tours du quartier Perlinsky, couvre le fond de la perspective.



5



6

4) DU GIRATOIRE d'ACCÈS A AUDINCOURT JUSQU'À L'ENTRÉE DE VALENTIGNEY

Première séquence à dominante urbaine du parcours, la R.D. 126 longe à ce titre 2 espaces bien distincts :

1 - La zone de service du DUPM

Il s'agit d'une vaste zone d'équipement dont le bâti sans réelle réflexion d'implantation paraît de nouveau posé.

Les visions essentielles se focalisent sur des aires de bitume (parking CTPM, CGE, abattoir).

Des points verts rythment le parcours le long de la R.D. et masquent quelques fois cette zone de service. Ils n'ont aucune logique de paysagement.

Le bois de Belchamps en arrière plan demeure un écrin vert appréciable et bienvenu.

2 - Les berges du Doubs

De l'autre côté de la voie, de timides échappées visuelles permettent la découverte du Doubs. La végétation morcelée et désordonnée des berges y contribue.

En arrière plan, la vision des tours du quartier Perlinsky implantées dans un espace vert dépouillé, sans qualité, demeure très brutale.

En fin de séquence, on devine les forges d'Audincourt au pied d'un écrin de verdure.



5) DE L'ENTRÉE A VALENTIGNEY JUSQU'AU PONT MENANT AU CENTRE D'AUDINCOURT

* La façade commerciale de Valentigney

Un bâtiment hors échelle ("Max Auto") et ses espaces de stationnement non traité annonce une façade commerciale morcelée (intégrant le commissariat de police) sans épaisseur, posé le long de la R.D.

Une continuité de maisons, assez cohérente, s'y intercale.

* La vision globale du site des Forges

Une des perspectives les plus intéressantes du trajet se dégage sur le site des Forges, avec en premier plan, le barrage du même nom.

La prégnance de cet endroit permet d'apprécier le patrimoine industriel du DUPM. Un certain lyrisme s'y dégage.

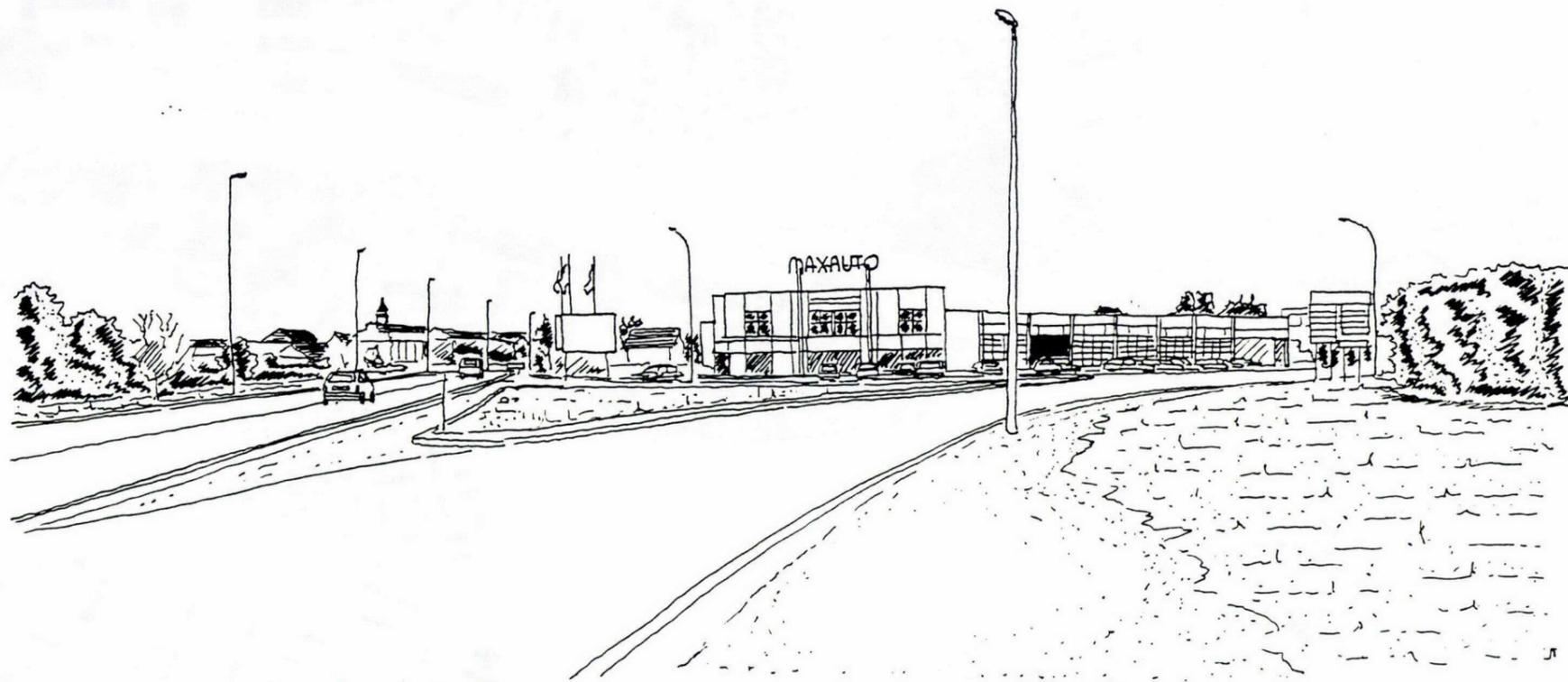
* Le mitage des berges du Doubs

Diverses constructions d'un intérêt architectural moindre sont coincées entre le Doubs et la R.D.

La végétation non contrôlée ne parvient pas à donner des qualités à ce lieu. La présence des serres ne fait qu'amplifier la sensation de friche.

L'aboutissement du parcours permet d'apprécier un lieu de grand intérêt paysager : le site de la maison de retraite.

Le pont d'accès au centre d'Audincourt ponctue le parcours en lui offrant enfin une connotation urbaine riche, intéressante.



SYNTHÈSE

Le bilan de l'analyse séquentielle, puis descriptive du parcours de la R.D. 126 ainsi que de l'environnement du 1/2 échangeur d'Arbouans permet dès lors d'établir une nomenclature qualitative des différents espaces traversés. Il s'agit :

1) Les espaces d'intérêt paysager ou urbain

- * Grandes zones boisées de Voujeaucourt et Belchamps
- * Quelques micro-lieux sur les berges du Doubs
- * Couloir vert de la R.D. 126 (entre pont de l'autoroute et premier giratoire)
- * Sites de l'ancienne abbaye et de la maison de retraite
- * Pont d'accès au centre d'Audincourt
- * Perspective sur le barrage et les forges d'Audincourt

2) Les espaces libres ou urbain déqualifiant ou incohérent

- * Friches contiguës au 1/2 échangeur Sud et au site de l'ancienne abbaye
- * Friche attenante à la station d'épuration
- * Terrassement rocheux de la falaise
- * Constructions isolées proches du 1/2 échangeur d'Arbouans
- * Zone de service du DUPM
- * Entrée de Valentigney
- * Accès désuet au centre de Belchamps
- * Espaces de proximité du quartier Perlinsky
- * Ligne à haute tension d'Arbouans

LE PRINCIPE D'AMÉNAGEMENT GLOBAL

Trois grands concepts d'aménagement pourraient être menés, concernant la globalité du trajet, ainsi que ses espaces de proximité :

1 - Le développement d'une voie paysagère majeure au sein du DUPM

(Entre la zone de la Cray et le giratoire d'entrée à Audincourt)

L'analyse précédente a entre autre, permis de révéler les qualités paysagères intrinsèques de cette portion de parcours. Il s'agit dès lors de les révéler, de les réaffirmer et de prévoir les aménagements nécessaires pour faire de cette première partie de parcours un axe paysager de grande valeur au sein du DUPM.

2 - Le traitement de l'entrée au DUPM depuis l'autoroute entre l'effet de vitrine urbaine et le soucis de préservation des sites

(Aux abords du 1/2 échangeur d'Arbouans)

L'entrée Sud du DUPM, par son traitement pourra mettre en valeur les particularismes de l'agglomération qui sont la variété et la qualité de ses sites mais également l'originalité de son tissu urbain.

3 - La création d'un boulevard urbain pour marquer et unifier certains lieux aujourd'hui déqualifiant

(Depuis le 1er giratoire jusqu'à l'entrée d'Audincourt)

La volonté de transformer des axes routiers en boulevard urbain paraît tout à fait louable pour l'unité des paysages et des espaces urbains. Cette métamorphose permet d'établir des dialogues auparavant antagonistes.

PREALABLE

l'aménagement général de la rd 126 s'inscrit logiquement dans la réflexion menée sur le schéma directeur concernant entre autre la transformation des axes routiers en boulevard urbain
à ce titre la reconversion de la rd 126 rentre dans une typologie bien précise de boulevard urbain dont la finalité sera:

- 1 de tisser des liens entre les communes
- 2 de requalifier les entrées de ville
- 3 de donner plus de cohésion aux différents tissus urbains traversés
- 4 de souligner la qualité des sites et des espaces naturel traversés

PROPOSITIONS D' ACTIONS ET SCÉNARIOS DE PROJETS

1 - LE DÉVELOPPEMENT D'UNE VOIE PAYSAGÈRE MAJEURE AU SEIN DU DUPM

1°) Propositions d'actions concernant les deux premières séquences d'étude

Dans le but d'assurer une continuité de traitement, les différentes actions à mener seront les suivantes :

1ère séquence :

- Traitement des terrassements rocheux de la falaise ^{شرف} la sortie de la zone de la Cray
- Amélioration de l'accès à l'usine électrique et création d'une aire de repos à proximité (sur l'actuel espace en friche)
- Recomposition paysagère complète depuis l'aire de repos précédente jusqu'au pont de l'autoroute (fin de cette séquence)
Espaces à défricher contigus à l'échangeur, engazonnement et plantations éparses entre R.D. et canal)
- Giratoire de sortie d'échangeur à créer avec engazonnement et traitement des abords de chaussée
- Restauration de l'abbaye. Traitement des espaces et réhabilitation des fermes

2ème séquence :

- Amélioration de l'accès au centre de Belchamps (au travers de la signalétique et de la symbolique du lieu) et traitement de la friche vue en face
- Déboisements ponctuels pour ouvrir des vues sur le Doubs (Considérer ce sous-bois comme un filtre)
- Aménagement d'une aire de repos avec une ouverture sur la rivière
- Traitement des bas côtés de la voie et de l'environnement du premier giratoire

2°) Scénario de projets

* La recomposition paysagère jusqu'au pont de l'autoroute intégrant le nouveau giratoire et la restauration du site de Belchamps

La requalification de ce vaste espace vise 3 objectifs essentiels :

- **L'amélioration de la sécurité au sortir de l'autoroute, par la création d'un giratoire :**
Il s'agit de doubler une partie de l'échangeur de sortie pour l'accrocher à l'échangeur d'entrée.
La greffe d'un unique échangeur sur un vaste giratoire permettra un accès et une sortie plus aisés de l'autoroute et ralentira la vitesse excessive sur la R.D. 126.
- **L'affirmation du site de l'abbaye de Belchamps :**
Ce lieu hautement symbolique pourrait constituer après sa restauration une unité, voir une entité au sein du DUPM.
Son accès depuis le giratoire paraît essentiel pour sa bonne mise en scène.
- **La sensation de traverser un véritable paysage de qualité**
qui pourrait être un vaste parc naturel allant de l'autoroute à la rivière (non aseptisé) ou s'insère harmonieusement la R.D. 126 ainsi que le 1/2 échangeur.
L'aménagement pourrait privilégier des vues sur des sites précis comme le Mont Bart.

* **L'amélioration de l'accès au centre d'étude de Belchamps**

Premier centre de recherche de Franche-Comté, le centre d'étude de Belchamps se confie aujourd'hui au coeur de la forêt de Voujeaucourt.

Son accès confidentiel annihile totalement son importance pourtant considérable pour l'entreprise Peugeot.

Cette dualité entre l'ancienne abbaye et le centre de recherche (deux lieux cloîtrés) pourrait être magnifiée au travers d'une signalétique très spécifique. (Ex. : portique surplombant la voie visible depuis l'autoroute).

En outre, l'aménagement sommaire du carrefour contribuera à marquer précisément l'accès au centre.

La résorption de la friche attenante au carrefour gagnera à la lisibilité de l'accès.

* **Le déboisement ponctuel des berges**

Le défrichement de la frange boisée comprise entre R.D. et rivière permettra la découverte de celle-ci.

La qualité paysagère de cette séquence en sera de ce fait renforcée.

L'intégration d'une aire de repos constituera un premier contact avec la rivière.

2 - LE TRAITEMENT DE L'ENTRÉE AU DUPM DEPUIS L'AUTOROUTE ENTRE L'EFFET DE VITRINE URBAINE ET LE SOUCIS DE PRÉSERVATION DES SITES

1°) Propositions d'actions (concernant la 3ème séquence d'étude)

La requalification urbaine et paysagère de cette entrée Sud du DUPM depuis l'autoroute pourrait se ~~prévoir~~ ^{concerner} au travers des actions suivantes :

- Prévoir la possibilité d'implantations nouvelles épousant le giratoire d'accès à la voie rapide d'Arbouans, ainsi qu'en continuité de cette voie
- Intervention paysagère conséquente sur l'actuelle friche sise entre le Doubs et la voie rapide
- Création d'un cheminement piétonnier le long des berges (dans le prolongement de celui prévu sur Audincourt et jusqu'au parc de Courcelles)
- Marquage des limites de la station d'épuration
- Espaces à défraîchir entre station d'épuration et autoroute (lui donner un usage : aire de pique-nique ?)
- Aménagement fin entre voie rapide d'Arbouans et bretelle d'autoroute (défrichage engazonnement)
- Plantations d'alignement à prévoir le long de la bretelle mais aussi le long de la voie rapide.

2°) Scénarios de projets

* Les possibilités de nouvelles implantations

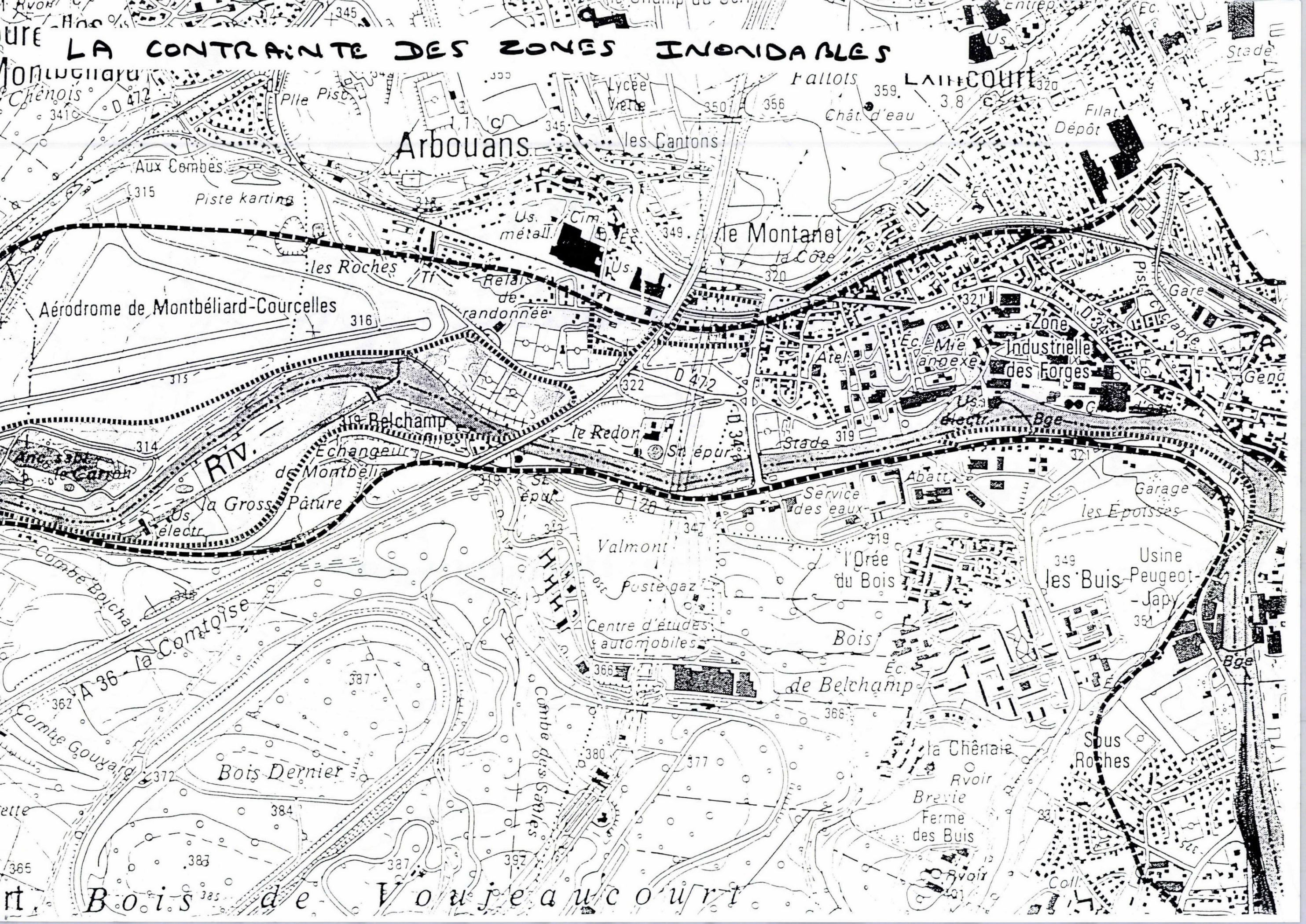
De nouvelles implantations, à proximité du 1/2 échangeur ainsi que du 2ème giratoire, sis sur la R.D. 34 A, auront pour finalité et pour bénéfice :

- La création d'une vitrine urbaine et architecturale sur l'une des entrées importantes du DUPM

(Les nouvelles constructions permettront de terminer d'une façon cohérente les tissus des communes d'Arbouans et d'Audincourt)

- La réponse aux besoins de la ville d'Audincourt qui est de traiter l'une de ses entrées en façade commerciale ou d'activité
- Le traitement d'espaces délaissés ou en friche
- La mise en relation des différentes constructions isolées présentes sur ce site (solution au mitage)
- Le traitement de l'accès au 1/2 échangeur

LA CONTRAINTE DES ZONES INONDABLES



* Les diverses interventions paysagères

Une recomposition paysagère complète du site (3ème séquence d'étude) s'avère nécessaire ; elle concerne :

1 - La friche située entre le Doubs et la voie rapide

La transformation de cette friche en espace paysager digne de ce nom pourrait s'effectuer par les actions suivantes :

- Engazonnement complet de l'espace
- Plantations d'alignement en rapport avec les futures constructions (en arc de cercle éventuellement pour marquer des continuités)
- Intégration d'un cheminement piéton à l'aménagement le long des berges

2 - Aménagement des espaces contigus au 1/2 échangeur

Ces espaces ont tendance à se transformer en friche.

A ce titre, les différentes interventions pourraient être :

- Défrichage, préservation des essences nobles et d'une certaine végétation spontanée et engazonnement
- Éventuelles plantations d'alignement le long de la bretelle d'échange mais également le long de la voie rapide pour canaliser les vues et structurer le paysage.

3 - LA CRÉATION D'UN BOULEVARD URBAIN POUR MARQUER ET UNIFIER CERTAINS LIEUX AUJOURD'HUI DÉQUALIFIANTS :

1°) Propositions d'actions (sur les 2 dernières séquences d'étude)

Quatrième séquence :

Entre giratoire et entrée de Valentigney

Actions à mener :

- * Voirie à aménager en boulevard urbain intégrant candélabres et fleurissement, ainsi que plantations d'alignement de part et d'autre de la voie
- * Engazonnement simple des abords de la voie intégrant des contre allées (piéton et vélo)
- * Aménagement de point de vue et d'échappées visuelles sur le Doubs
- * Requalification des berges
- * Plan de paysagement du site vierge entre Doubs et tours d'habitation du quartier Perlinsky
- * Réhabilitation de la passerelle de conduite de réseau enjambant le Doubs
- * Initier puis développer un front urbain représentatif des différents services du DUPM présent sur le site

Cinquième séquence :

Depuis l'entrée de Valentigney jusqu'au pont d'accès à Audincourt.

- * Marquer l'entrée de Valentigney en traitant les espaces attenants au commerce "Max Auto"
- * Aménager les carrefours
- * Composition paysagère des espaces laissés à l'abandon le long des berges du Doubs (autour des serres)
- * Envisager une procédure de zone de publicité restreinte le long de ce parcours
- * Homogénéiser le mobilier urbain ainsi que l'éclairage en rapport avec la séquence précédente (continuité de traitement du boulevard urbain)
- * Essai d'homogénéisation de la façade commerciale par le biais d'aménagements continus (parking entre autre)
- * Préservation du site de la maison de retraite

2°) Scénarios de projets

La reconversion de la R.D. 126 en boulevard urbain

La R.D. 126 traverse deux séquences à dominante urbaine mais reste pour autant un axe routier déqualifiant. Sa reconversion pourrait s'entrevoir ~~au travers~~ des actions suivantes :

- * Recalibrage des bandes de circulation (voir si 2 voies uniques permettent d'absorber le trafic)
- * Aménagement de contre-allées pouvant intégrer une bande cyclable
- * Plantations d'alignement continu (en gardant toutefois les alignements existants)
- * Implantation d'un mobilier urbain spécifique (nouveaux candélabres)
- * Marquage précis des différentes entrées à la zone de service
- * Ponctuation du boulevard par l'aménagement urbain des différents carrefours

Le traitement des vides dévalorisants

Espaces libres et carrefour à proximité de l'activité commerciale "Max Auto"

Le traitement de ce noeud routier permettrait les bénéfices suivants :

- * La mise en scène cohérente du commerce "Max Auto" par le biais de la requalification de ses parkings
- * La perception diminuée de la voirie suite à l'aménagement des espaces vides n'ayant aujourd'hui aucune fonction
- * L'amélioration de la circulation en offrant une possibilité de tourner à gauche depuis la rue ...

Carrefour routier proche du commerce de mobilier "Weil"

A l'instar du noeud routier précédent, ce carrefour mérite divers traitements qui pourraient être :

- * La suppression des îlots directionnels
- * Le rétrécissement de l'espace de la voirie et l'aménagement des espaces récupérés
- * L'essai de continuité de traitement des espaces de proximité pour lier les différents éléments bâtis présents sur ce site

La redécouverte et la ré appropriation des berges

Afin de leur accorder une nouvelle pratique et d'en améliorer l'image, la redécouverte des berges passe par leur appropriation.

De ce fait, différents principes d'aménagement pourraient être retenus :

- * Défrichage des lieux laissés pour compte et engazonnement
- * Conservation des arbres et essences arbustives nobles
- * Traitement continu des rives avec aménagement de lieux en embarcadère
- * Implantation de mobilier, tels que bancs, poubelles, lampadaires nécessaire aux promeneurs ou pêcheurs